
Jour de séance 42

le mercredi 7 juin 2023

10 h

Prière.

M. Arseneau (Kent-Nord) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à révoquer le permis d'exploitation de Coastal Shell Products, à Richibucto. (Pétition 14.)

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par M. Coon :

59, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité.*

M. Arseneault, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 8 juin 2023, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : affaire émanant d'un tiers parti, puis motions 36 et 46.

M. Arseneau donne avis que l'affaire émanant d'un tiers parti sera le projet de loi 56.

L'hon. M. G. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que, après la troisième lecture aujourd'hui, la deuxième lecture du projet de loi 46 soit appelée et que son étude se prolonge jusqu'à 12 h, après quoi la séance sera levée.

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 31, *Loi modifiant la Loi sur les foyers de soins*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 31 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée par le vote par appel nominal suivant :

POUR : 25

l'hon. M. Holder	l'hon. M ^{me} Dunn	M ^{me} Anderson-Mason
l'hon. M. G. Savoie	l'hon. M. Crossman	M. Wetmore
l'hon. M. Higgs	l'hon. M. Hogan	M. Ames
l'hon. M. Steeves	l'hon. M. Austin	M. Dawson
l'hon. M ^{me} Shephard	l'hon. M. Carr	M ^{me} Bockus
l'hon. M. Flemming	M. Turner	M ^{me} Conroy
l'hon. M. R. Savoie	M ^{me} S. Wilson	M. Cardy
l'hon. M ^{me} Scott-Wallace	M ^{me} M. Wilson	
l'hon. M ^{me} Green	M. Cullins	

CONTRE : 17

M. Arseneault	M. C. Chiasson	M. Mallet
M. Legacy	M. Coon	M. Arseneau
M ^{me} Holt	M ^{me} Mitton	M. Losier
M. McKee	M. K. Chiasson	M. M. LeBlanc
M ^{me} Thériault	M. D'Amours	M ^{me} Landry
M. Gauvin	M. Bourque	

Le projet de loi 31, *Loi modifiant la Loi sur les foyers de soins*, est en conséquence lu une troisième fois et adopté.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 33, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur ;*
- 38, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants ;*
- 41, *Loi concernant les comptes de retenue de garantie en fiducie ;*
- 42, *Loi sur les paiements rapides et les règlements des différends dans le secteur de la construction ;*
- 43, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative ;*
- 44, *Loi concernant la transmission de la Couronne ;*
- 47, *Loi sur la santé du bétail ;*
- 48, *Loi modifiant la Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick ;*
- 49, *Loi concernant la Loi sur le Conseil exécutif et la Loi sur l'Assemblée législative ;*
- 53, *Loi concernant la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick ;*
- 54, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 55, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 55 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 55, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*, est en conséquence lu une troisième fois et adopté.

Le débat ajourné reprend sur l'amendement de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 46, *Loi sur l'éducation*, proposé par M^{me} Landry, appuyée par M. Arseneault, le 6 juin 2023.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

La séance est levée à 12 h.